ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sort d'Asia Bibi

Question au Gouvernement n° 1363

Texte de la question

SORT D'ASIA BIBI

M. le président. La parole est à Mme Laure de La Raudière, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

Mme Laure de La Raudière. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Depuis huit ans, Asia Bibi, ouvrière agricole pakistanaise, croupit dans une prison de son pays, condamnée à mort pour blasphème. Son seul tort : être chrétienne.

Le 31 octobre dernier, la Cour suprême du Pakistan l'a acquittée et a ordonné sa libération immédiate. Aussitôt, des hordes de fanatiques islamistes, agitées par le parti Tehreek-e-Labbaik Pakistan, ont manifesté dans les rues, paralysant le pays et appelant au meurtre d'Asia Bibi, de sa famille, de son avocat et des juges qui l'ont acquittée.

Le 2 novembre, le gouvernement pakistanais a cédé devant la pression populaire et bafoué honteusement l'État de droit, en signant un contrat avec les islamistes radicaux. Asia Bibi, pourtant acquittée par la plus haute juridiction du Pakistan, est empêchée de sortir du pays. De surcroît, l'accord ouvre droit à une requête en révision du jugement.

Asia Bibi est toujours en prison. Sa vie est toujours menacée. Le courage : voilà ce que m'inspire Asia Bibi, elle qui subit depuis huit ans les brimades et les menaces de ses codétenues ainsi que de ses geôlières et se bat contre l'obscurantisme.

M. Fabien Di Filippo. Bravo !

Mme Laure de La Raudière. Le courage, les Pakistanais en ont aussi, eux qui ont pris sa défense dans un pays gangrené par le fanatisme des intégristes islamistes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir, LR, MODEM, LaREM et SOC ainsi que parmi les députés non inscrits.)*

Les Français sont indignés par la situation de cette jeune femme. À ce jour, la France, pays des Lumières, pays des droits de l'homme, n'a toujours pas fait entendre sa voix. Pourtant, nous sommes en guerre contre le même ennemi : l'islamisme politique, l'islamisme radical et intégriste. Asia Bibi en devient la victime symbolique. La France doit s'exprimer à propos du recul de l'État de droit au Pakistan.

Aussi, monsieur le Premier Ministre, pouvez-vous détailler les actions que vous entendez engager pour faire en sorte qu'Asia Bibi, sa famille et tous ceux qui l'ont courageusement défendu au péril de leur vie puissent vivre libres et en sécurité ? *(Mesdames et messieurs les députés, sur tous les bancs, se lèvent et applaudissent.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Madame la députée, permettez-moi de vous dire, au nom du Gouvernement, que nous partageons votre indignation. Mme Asia Bibi a été acquittée – ce qui est en soi une bonne nouvelle – par la Cour suprême du Pakistan du délit de blasphème dont elle avait été accusée à la suite d'un différend avec ses voisines.

Depuis sa condamnation à mort en 2010, de nombreuses voix se sont élevées en France afin de la soutenir, sous forme d'initiatives citoyennes menées par des associations. Mme Schiappa s'est fortement mobilisée, je tiens à le dire ici,…

Mme Valérie Lacroute. Ah bon ?

Mme Marie-Christine Dalloz et Mme Annie Genevard . Nous n'avons rien entendu !

M. Jean-Yves Le Drian, *ministre .* …ainsi que les gouvernements français successifs. Nous avons constaté avec un grand intérêt que Mme Asia Bibi était désormais acquittée. Nous avons également constaté, comme vous, que cette décision de la Cour suprême a entraîné des manifestations extrémistes au Pakistan, singulièrement à Islamabad.

Nous souhaitons fermement et clairement, à l'unisson des organisations internationales comme de nos partenaires européens, que le calme règne de nouveau au Pakistan et que la décision de la Cour suprême soit rapidement exécutée. À cette fin, nous agissons de façon très ferme, de concert avec nos partenaires européens et les organisations internationales, en vue d'obtenir la libération effective d'Asia Bibi, laquelle est toujours en prison, même si elle a été acquittée.

Tel est le souhait, je crois, de chaque membre de cette assemblée. Nous agissons avec détermination. Par ailleurs, la France est prête, si tel est le vœu de l'intéressée ainsi que de sa famille, à accueillir en France Mme Asia Bibi. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR et SOC et parmi les députés non inscrits.)*

Données clés

Auteur : Mme Laure de La Raudière
Circonscription : Eure-et-Loir (3e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1363
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères
Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 novembre 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 novembre 2018